



**Salaire annuel moyen** 99 400,00\$

**Programmes de formation liés**

- Relations industrielles
- Géoenvironnement
- Environnement minier

**Compétences requises**

- Souci de la santé et de la sécurité
- Bon sens de l'observation
- Leadership
- Persévérance
- Relations interpersonnelles

**Autres exigences et atouts**

- Certifications en sauvetage minier
- Modules FMTM
- Permis général d'explosifs
- Formation de formateur

**Domaines d'activités** Ressources humaines, Santé et sécurité

## **Conseiller/conseillère en santé et sécurité**

**Autres appellations** : Préventionniste, coordonnateur/coordonnatrice en santé et sécurité, etc.

Les conseillers et les conseillères en santé et sécurité veillent à la conformité des installations et des conditions de travail en ayant à l'œil le respect des règlements de santé et de sécurité en tout temps, dans toutes les installations d'une entreprise minière. La diminution des risques d'accident et des maladies professionnelles est au cœur de leurs priorités, car pour l'industrie minière, la sécurité des travailleurs passe avant tout. Pour ce faire, les conseillers et les conseillères en santé et sécurité procèdent à des inspections et s'assurent que les procédures, par exemple celles de cadenassage ou d'utilisation de produits dangereux, sont respectées en tout temps. Lorsque des incidents se produisent, ils procèdent à des vérifications sur le terrain, rédigent des rapports et assurent la gestion des mesures correctives. Ils collaborent avec le service de la formation régulièrement afin de procéder à l'analyse des besoins de formation préventive pour les employés de l'entreprise.

## **Conditions particulières de l'emploi**

- Le travail peut s'effectuer dans des conditions physiques ou environnementales contraignantes (obscurité, poussière, chaleur ou froid).
  - Le travail peut comporter des changements fréquents de priorités demandant une excellente capacité d'adaptation et de gestion du stress.
-